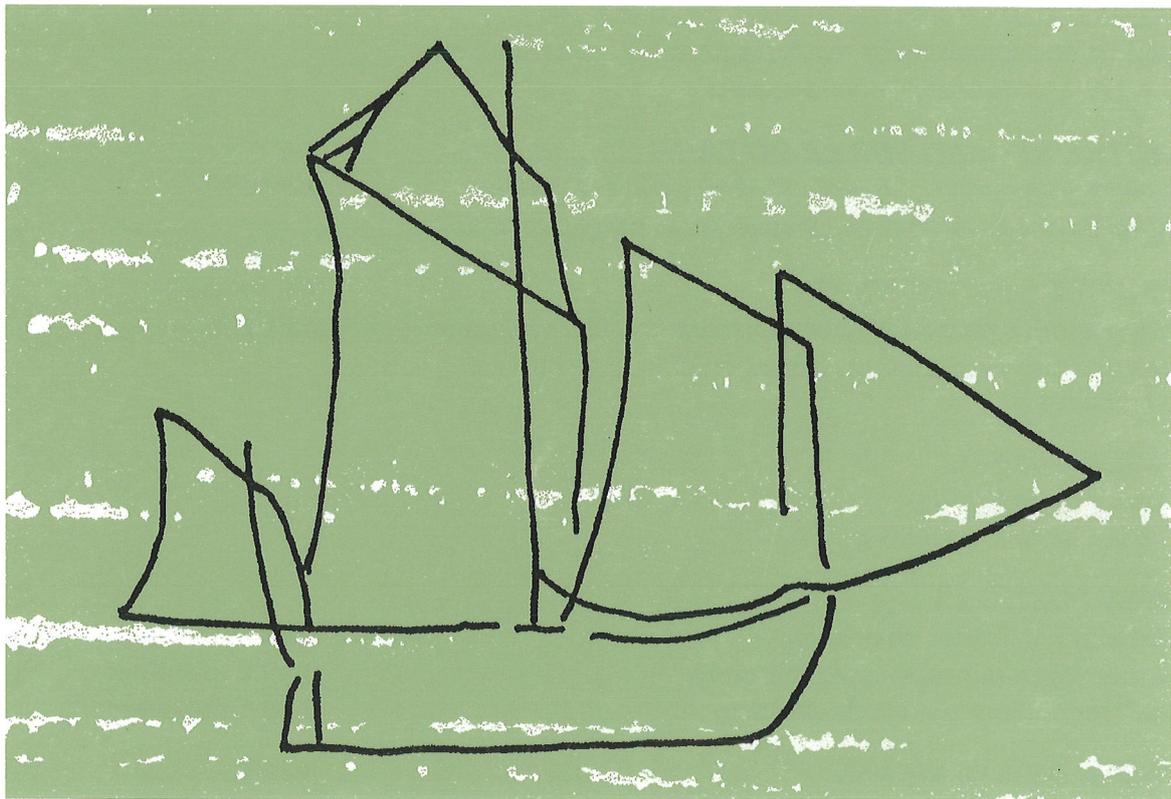


BERNIÈRES

OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES**
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- **BERTHELEMY** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1** **11 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. **EPUISE**
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE** **4 €**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte. **EPUISE**
- **CHEMINS DE RANDONNEE** **4 € unitaire**
Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur : **EPUISE**
 - La vallée de la Müe
 - La vallée de la Seulles
 - La vallée de la Capricieuse.
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,40 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,80 € unitaire**
- **L'EGLISE DE BERNIERES** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Jacques DELAHAIES
- 4 - Les commerces à Bernières
- 8 - A la découverte de Bernières
- 9 - Activités de l'été
- 11 - L'énigme de la Tapisserie de Bayeux
- 12 - Un Berthélémy peut en cacher un autre
- 13 - Vers une exposition Berthélémy
- 14 - Le site internet de B.O.N.
- 16 - A la pêche aux moules moules...
- 18. - Inuits et amérindiens à Bernières

Editorial

Certains se demandent pourquoi adhérer à B.O.N. puisqu'ils reçoivent (lorsque le portage postal le veut bien!) ce bulletin, gratuitement comme tous les Bernierais, deux fois par an et cela, depuis maintenant quatorze années ! Puisque tous peuvent participer aux différentes activités organisées par B.O.N., telles les visites commentées du village, de l'église ou du littoral à la découverte de la flore marine. Ou encore au rallye pédestre par exemple.

Pourquoi donc adhérer à B.O.N. ?

Tout simplement afin de lui apporter son soutien et manifester son intérêt personnel pour une meilleure connaissance de l'histoire locale, pour la mise en valeur de notre patrimoine tant culturel qu'environnemental.

Et plus concrètement encore, adhérer à B.O.N. permet de participer à des manifestations spécifiquement réservées à ses adhérents telles que visites de sites remarquables, commentés par des spécialistes, le tumulus de Colombiers/Seulles cette année ou Tatihou l'an prochain.

Adhérer à B.O.N. permet de recevoir nominativement par la poste ce bulletin et donc d'être sûr de bien le recevoir ! Cela permet d'être régulièrement tenu au courant des activités de l'association. Cela permet enfin de participer à l'assemblée générale qui se tient chaque année, au cours de laquelle nous déterminons ensemble les orientations et travaux de recherche à entreprendre. Autant de bonnes raisons pour adhérer à B.O.N. !

Voici donc la bonne résolution que vous allez prendre pour cette nouvelle année 2006, que nous vous souhaitons bonne et heureuse.

Jean-Paul MAYER

BERNIERES
OPTIQUE NOUVELLE
Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

<http://bernieres.bon.online.fr>

Composition du Bureau :

- Président:
Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
Dominique NERON
- Secrétaire:
Catherine HENTGEN
- Secrétaire adjoint :
Annie de GERY
- Trésorier:
Stéphane MANDELKERN
- Trésorier adjoint :
Pierre BESSON

•**Rédacteur en chef et maquette:**
J.P. Mayer

•**Rédacteurs:**
Pierre BESSON – Jean CUISENIER –
Christiane GARDOU – Annie de
GERY – Jean-Paul MAYER

Imprimeur : Anquetil à Flers

Jacques DESHAIES , entre sable, mer et ciel

Vous l'aviez certainement rencontré. A vélo ou devant sa cabine, ou sur la plage, avec son chevalet, peignant la mer, dessinant le vent.

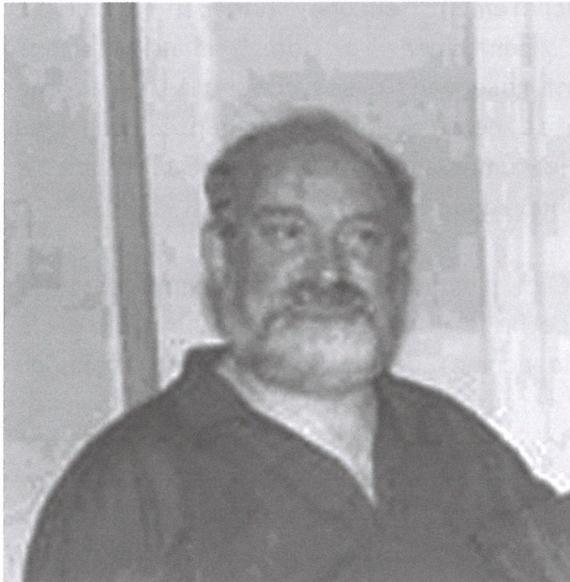
Vous aviez peut-être échangé avec lui quelques propos, apparemment anodins, mais toujours très chargés de sens, frappés de douceur ou de mélancolie.

Il vous avait peut-être fait partager en quelques mots son amour des couleurs, de la vie, de la nature.

Peut-être lui aviez-vous rendu visite dans son atelier Terraqué, rue du Castel où il vous avait alors fait découvrir avec chaleur ses toiles, les commentant, doucement, toujours avec le mot juste.

Jacques Deshaies vient de nous quitter le 13 décembre dernier.

Issu d'une longue lignée d'artistes peintres, sept générations, Jacques Deshaies est né en 1941 dans la campagne caennaise, à Sassy. Et son enfance se passe dans cette région qu'il n'a guère quittée.



Sa mère Antoinette tenait l'un de ces petits commerces, aujourd'hui presque totalement disparus, une épicerie-buvette, où les hommes du village devaient se retrouver, discuter, jouer aux cartes ou aux dominos...

Depuis l'arrière boutique, le petit Jacques observait, scrutait, s'imprégnait et déjà dessinait. Sa mère l'encourage dans cette voie, à dessiner et à peindre, et très jeune, pastels, aquarelles ou huiles semblent ne plus avoir de secrets pour lui !

Cette véritable vocation se voit récompensée en 1958 par un diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts de Caen où il est reçu premier avec mention.

En 1961, il est également reçu premier avec mention spéciale à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen.

Enfin en 1963, il est diplômé de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Paris, où il est reçu second avec mention spéciale.

Professeur titulaire, il enseigne pendant plus de vingt ans à l'Ecole des Beaux-Arts de Caen.

Il signe un contrat en 1968 avec la galerie parisienne Drouant où il expose pendant douze années. Puis il expose régulièrement à partir de 1980 chez Colette Dubois à Paris.

Jacques Deshaies a posé son chevalet à Bernières en 1991 où il a établi son atelier Terraqué, rue du Castel.

Artiste aux multiples facettes, il était tout à la fois, peintre, utilisant huile, gouache, aquarelle, acrylique ou pastel, et sculpteur travaillant bronze, bois, béton, inox ou encore terre.

*"Si parfois je me suis égaré dans ma lumière intérieure, j'ai toujours eu besoin de me ressourcer à la grande dame nature.
Si la peinture est un prolongement d'une épouse, belle, capricieuse, partageuse, forte, tendre, réservée, mystique, parfois je sais qu'elle continue de m'apprendre et de m'instruire.
Ce qui continue de me guider dans l'acte de peindre."
Jacques Deshaies*



Collection particulière

Selon Pierre Osenat, président des Poètes français, *"l'art de Deshaies se singularise par la puissance de la touche, passionnée, voir passionnelle, s'étalant en empreintes véhémentes balayant avec vigueur la virginité de la toile. La matière, nourrie, douce, pulpeuse, est travaillée au pinceau barbu, à la brosse, en une pulsion sensuelle ; triturée, elle a des accents convulsifs, des soubresauts, puis l'ouragan pictural s'apaise en larges coulées, en savants glacis.*

En reprenant ce qu'écrivit Antoine Baciou, président de l'association Ocre et Lumière, les Amis de Jacques Deshaies, *« sa peinture est tout à la fois un hymne à la terre en gestation avec tous ces tons de verts normands si divers, se rapprochant des ocres jaunes, ocres foncés de safran, ces labours aux couleurs de sang séché, un hymne à la mer nourricière avec ses poissons, ses crustacés, ses bateaux, ses plages, ses voiles, ses ports et ses horizons changeants. Et c'est*

aussi un hymne à la vie avec la femme. Quant il peint la femme, cet artiste de droiture et de méditation, atteint à la grandeur et touche au plus secret, au mystère de l'être et de la vie ».

Pour tenter de cerner l'éthique de cet artiste, laissons la parole à ce jardinier bernierais : *« Cet humaniste au grand cœur, à la peinture généreuse, est ouvert à toutes les discussions dans le respect de chacun. Il sait cependant montrer son moi quand il s'agit de défendre de nobles causes, fondement de notre société. Ancré dans le terroir, il ne pouvait pas faire autrement que de venir à Bernières respirer l'air du large, en homme de liberté qu'il est ».*

Ses œuvres ont été exposées tant en France, à Caen, Paris, Rouen, Marseille, La Rochelle, Annecy, Bordeaux, Poitiers ...qu'à l'étranger, à Houston, Caracas, Londres, Boston, Mexico.

Sa dernière exposition, intitulée « *Entre Mer et Ciel* » a été accueillie en juillet dernier à Caen, par l'Abbaye aux Hommes, salle du Scriptorium où il avait accroché quatre-vingts toiles saisissantes du monde de la mer, mer suggérée, voiles esquissées.

Et pour reprendre l'expression préférée de notre ami Deshaies qu'il avait lui-même empruntée à son maître spirituel Guillevic (1) pour la graver sur son atelier Terraqué : « *Si la voile bât au vent, c'est que tout n'est pas perdu* ».

Jacques, nous te saluons.

Jean-Paul MAYER

(1) Eugène GUILLEVIC (1907-1997), poète français contemporain, écrit ses premiers poèmes en 1932 mais il ne publie son premier livre que dix ans plus tard, à trente cinq ans. Ce livre s'intitule "Terraqué" ce qui signifie "terré-traqué" et aussi "terra-aqua" c'est-à-dire "terre et eau". Dès ses débuts, Eugène GUILLEVIC est à contre-courant de son époque, à dominante surréaliste. Il marche sur les traces de Francis PONGE qui publie à la même époque "Le parti pris des choses". Le premier livre de GUILLEVIC est aussitôt remarqué pour son originalité

Eugène GUILLEVIC a été un poète résolument contemporain et qui n'a pas cessé de produire des poèmes tout au long de sa vie. Il s'est laissé guider par son instinct de création pour exprimer en toute simplicité aussi bien l'horreur de la guerre, sa souffrance, son angoisse devant la tuerie. Il n'a pas hésité à laisser les choses parler et même les mathématiques ont eu un message à transmettre. Peu à peu, le rêve est devenu prépondérant et il s'est créé un jardin secret, son "domaine" où chaque poète peut entrer pour rêver avec lui. Chaque poète ne porte-t-il pas l'espoir de refaire le monde ?
Catherine RÉAULT-CROSNIER mars 1998

HISTOIRE

LES COMMERCES A BERNIERES SUR MER

Images d'hier et d'aujourd'hui

B.O.N. avec la collaboration de nombreux bernierais, a entrepris il y a quelques mois une étude sur l'histoire des commerces de BERNIERES du début du XXème siècle à nos jours.

Afin de rendre cette enquête plus vivante, il a paru intéressant de comparer des cartes postales anciennes de Bernières, si possible datées, avec des photos récentes de ces mêmes sites.

Cette première partie porte succinctement sur le centre historique du village, la Grande-rue, aujourd'hui rue du Général Leclerc. Elle sera suivie d'une série d'autres articles qui seront publiés dans de prochains bulletins de B.O.N. et qui devraient être ensuite réunis dans une publication plus étoffée.

Les textes en italiques sont extraits de la brochure que le Syndicat d'Initiative de BERNIERES SUR MER a publiée en 1937. Cette brochure précisait que « les magasins d'alimentation : boucheries, charcuteries, crèmeries, boulangeries, etc.....sont parfaitement achalandés et les commerçants livrent à domicile.

On trouve également dans les fermes, au village même, en abondance : laitages, légumes, volailles, œufs, etc....

Photo rue des Ormes



Photo rue du Royal Berkshire Rgt



Les bâtiments n'ont pas changé ; s'ils ont été endommagés par la guerre, ils ont été réparés quasiment à l'identique. Par contre, les commerces ont tous disparu.

Sur la photo ancienne,

* à droite, au n° 148 de l'actuelle rue du Général Leclerc, se trouve la maison qui porte l'enseigne « Société Normande d'alimentation ». Antérieurement, avant la première guerre mondiale, cette même maison abritait le « Café de la Place », s'ouvrant sur une petite terrasse protégée par un store de toile.

Ce magasin, plus communément appelé « La Normande » ou encore « S.N.A. » était tenu pendant la dernière guerre par Mme LEFEVRE ; on y trouvait tous les produits d'épicerie, les produits laitiers, lainages et mercerie, quincaillerie. *La maison était recommandée pour ses Produits de Qualité, vendus très Bon Marché.*

La « Société Normande d'alimentation » a été remplacée dans les années 1970 par l'enseigne « Huit à Huit », boutique qui a fermé à l'ouverture du centre commercial « Intermarché » sur la voie du Débarquement.

Aujourd'hui, la maison est partagée en deux habitations privées.

Accolé à la droite de ce magasin, se trouvait un autre petit commerce de fruits et légumes ainsi que de crèmerie, tenu par Mme HUE. Il s'agissait d'une petite boutique assez sombre, à laquelle on accédait en descendant deux ou trois marches.

* sur la gauche de la photo, à l'angle de la Grande Rue et de la rue des Ormes, on aperçoit le salon de thé/pâtisserie successivement tenu par MM. GENEST, FEY, HUET, spécialiste de la charlotte au chocolat. D'aucun y faisait un « crochet » systématique pour satisfaire leur gourmandise.

En saison, M. GENEST ouvrait une annexe sur la plage où *il faisait de la cuisine sur commande et vendait des spécialités de BERNIERES...cake, macarons, amandines, etc...*

Aujourd'hui, cette maison qui a conservé quelques vestiges de sa façade commerciale, est une habitation privée.

* au début de la rue des Ormes, le premier bâtiment à l'angle de l'impasse (première maison de la rue du Royal Berkshire Régiment) a abrité la boucherie dont on aperçoit l'enseigne sur la photo ancienne. Ultérieurement, ce commerce aurait cédé la place à un bazar puis à une boutique vendant de la laine tenu par Mme LETOURMY, puis par Mme CYRIL

* plus loin dans la rue des Ormes, se tenait un marchand de charbon M. HEBERT auquel a succédé M. JUHEL.

Il n'y avait pas d'autre commerce dans la rue des Ormes.

*

Photo Grande rue



Photo rue du Général Leclerc



* Sur le côté sud de la rue où se trouvent aujourd'hui les numéros impairs, la continuité des bonnes traditions est flagrante : au n° 21, se trouve toujours un estaminet accueillant et très fréquenté. Son enseigne n'a pratiquement pas changé : le « Café du centre » est devenu « Bar du centre ». Cet établissement peut entrer en compétition avec la boulangerie de la rue de l'Eglise pour le titre du plus ancien commerce, encore en activité, de Bernières.

Café, mais également restaurant et même hôtel, ses propriétaires successifs furent M. BLANCHARD avant la première guerre, puis M. ODELANT dans les années 20, Mme ROULLEAUX (jusque vers 1960), puis, entre autres, Mlle BERTRAND, MM. POTIER, HAMELIN et GUILLEMETTE, jusqu'à aujourd'hui Elizabeth et Sylvain LOUIS.

Tous ont vu passer, au fil des années, presque certainement toute la population du village, pour se rafraîchir l'été, se réchauffer l'hiver, commenter le foot et la politique, donner et prendre des nouvelles. D'autant plus qu'à une époque, ce café faisait office de cabine publique de téléphone. Un bernierais de souche se souvient très bien d'avoir téléphoné régulièrement à sa fiancée depuis le café de Mme ROULLEAUX, solide vieille dame aux cheveux blancs coiffés en chignon et toujours vêtue de noir.

* La maison qui se dresse à côté du café au n° 27 a abrité, postérieurement à la dernière guerre, une petite boutique où étaient vendus poules, poulets et canards provenant de l'élevage du Castel, situé rue Traversière. Actuellement, cette maison est occupée par une personnalité très connue de Bernières.

* La courbe de la rue ne permet pas de distinguer les façades des autres immeubles du côté sud de la rue. Nous en parlerons dans une autre chronique.

Le côté nord de la rue mérite plus de développements.

De nombreuses boutiques figurent sur la photo ancienne. Ces activités se sont poursuivies pendant de nombreuses années. Malheureusement, ne fonctionne plus en 2005 qu'un seul commerce : le magasin du fleuriste installé au n° 86 de la rue du Général Leclerc.

Sur la photo ancienne, on remarque l'homogénéité très intéressante des façades du premier bloc d'immeubles. Sur la photo contemporaine, on constate que si les lucarnes ont bien été conservées, seul le dernier corps de bâtiment a encore les encadrements caractéristiques des portes et fenêtres.

* Au n° 44, (sur la photo ancienne, la dame blanche se tient devant la porte) se trouvait une agence de location de logements et de cabines tenue, avant la guerre de 1939-45, par M. LEMONNIER qui avait également une succursale en bord de mer. Cette activité a été poursuivie jusqu'aux années 1960 par M. BROSSAUD.

* Au n° 50, on voit sur la photo ancienne le store déployé d'un café et la vitrine d'un autre commerce. Dans cette maison, s'est ouvert ultérieurement un commerce de quincaillerie tenu successivement par MM. DUVAL, LESUEUR, LE NOUVEL, COLAVECCHIO et ROYER.

* Au n° 54, un salon de coiffure a pendant longtemps été exploité, successivement par M. et Mme ROLAND, M. et Mme GRAINDORGE puis M. et Mme PORET. Sur la photo ancienne, la devanture dont le store est déployé, pourrait être celle de ce salon de coiffure.

* Le porche que l'on voit sur les deux photos porte le n° 58. A coté, s'est maintenue jusqu'aux premières années du XXIème siècle, l'exploitation d'une boucherie tenue successivement par MM. VERHULST, FOUILLET, CATHERINE, LAUGEOIS, BARASSIN et GOUJON. La troisième devanture dont la tente est descendue (voir la photo ancienne) pourrait être celle de cette boucherie.

* L'immeuble sis au n° 86 a vu se succéder un nombre important de commerces variés. Avant la guerre de 1939-45, Mme PARIS y exploitait une épicerie. M. BENARD a ensuite ouvert une charcuterie. Puis un café a été créé par M. LOISEAU dont la publicité dans la brochure de 1937 du Syndicat d'initiative indique « *vins et spiritueux, liqueurs et apéritifs de marques, calvados renommé* ». Un fonds de café a été exploité jusqu'en 2004 pour céder la place à une boutique de fleuriste.

*

Photo Place du centre



Photo rue du Général Leclerc



En comparant ces photos, on remarque que l'aspect général des immeubles situés au centre a peu changé. Par contre, les activités commerciales sont très différentes.

* Avant la première guerre, se trouvait dans le bâtiment de gauche, la quincaillerie dite « Entreprise générale des bâtiments » DUVAL-GALLIER. Cette entreprise a ultérieurement changé de local car on la retrouve plus tard au n° 50 de la rue du Général Leclerc (ex-Grande Rue).

* Dans le local de droite (derrière la salle de l'actuel restaurant « La Cancanière »), a été exploité un garage Renault, avec deux pompes à essence, tenu par M. PEUGNET qui, en 1937, réalisait toutes réparations, avec un service de nuit ; le garage avait de la place pour 25 voitures.

L'exploitation en a été reprise, entre autres, par M. PAVEE puis M. THOMAS jusqu'au déplacement du garage à l'entrée de Bernières, sur la route de Courseulles, où il fonctionne toujours.

Avant l'installation en 1972 de « La Cancanière », l'immeuble fut transformé, dans les années 1920, en hôtel sous le nom d' « Hôtel des Voyageurs » exploité successivement par M. POLICE puis Mme SIMON. En 1937, *elle en était propriétaire, tenait pension : chambres meublées, cuisine bourgeoise. L'établissement était ouvert toute l'année. Sa spécialité « la Vieille eau-de-vie du FIN NORMAND ».*

Ont successivement exploité ce commerce, MM. FLAMBARD, LEMINTEC, ETIENNE, LEQUESNE et CHARDONNENS, jusqu'à ce que Josette et Jean-Marie GUYON ouvrent l'enseigne de « La Cancanière ». Entre autres spécialités, signalons les duchesses d'escargots ou l'andouillette à la Bovary !

Francine et Pierre BESSON

Afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de Bernières, c'est avec plaisir que BON recevra de ses fidèles adhérents et amis, toutes précisions permettant de compléter ou de corriger les informations figurant dans cet article.

ACTUALITE

A LA DECOUVERTE DE BERNIERES SUR MER

Après avoir organisé plusieurs rallyes découverte de notre village, nous avons mis au point un jeu pour les enfants de CM2 tant au niveau de l'Eglise que du bourg. L'hiver dernier, l'Office de Tourisme a été contacté par le directeur d'un collège de Saint Martin de Marquise, dans le Pas de Calais, qui projetait un séjour à Bernières pour l'ensemble des classes de 3ème.



Madame AUBREE a orienté le principal du collège vers notre association. Nous avons eu un premier contact au printemps afin de définir les besoins et préparer une visite adaptée. Le groupe

était constitué de quatre-vingt-dix jeunes et sept enseignants. Nous avons prévu sept équipes, demandé à l'Office de Tourisme sept plans du bourg et lors d'une ultime réunion aux DJINNS (lieu de séjour des collégiens) la veille du rallye, nous avons repéré sur le plan les lieux importants qui étaient les étapes du rallye "Junior" avec les accompagnateurs-chefs d'équipe. Les grands thèmes de la vie de notre village ont été abordés : l'histoire, (les graffiti), la vie maritime et la vie agricole (une ferme - *la Mer à la Campagne*), les bains de mer (une villa début 20ème siècle) et le Débarquement (le secteur de la Gare). Chaque équipe a reçu un questionnaire, une liste des étapes dont une étape à l'église où une présentation de 10 minutes était proposée, très synthétique, adaptée aux participants. Le retour se faisait aux DJINNS avec remise des lots aux vainqueurs. Les professeurs accompagnateurs ont souligné la bonne participation des élèves et la qualité de leur écoute.

Nous pouvons éventuellement proposer ce *rallye junior* à d'autres collèges qui en feront la demande.

Dominique NERON

ACTIVITES DE L'ETE

Participation traditionnelle aux Journées du Patrimoine 17 et 18 septembre

Deux visites guidées du bourg et de l'église (l'une le samedi matin, la seconde le dimanche après-midi), avec un stand de présentation de notre association sur la place de l'Eglise, proposant nos publications : cartes postales, recueils «Mémoire d'une époque», «Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-mer», «Le Peintre Berthélémy», «L'Eglise de Bernières-sur-mer – Itinéraire du Patrimoine» élaborées depuis la création de notre association il y a treize ans. Les Journées du Patrimoine permettent de rappeler aux visiteurs les finalités de notre association **Bernières Optique Nouvelle** : préservation du patrimoine tant architectural qu'environnemental.



Jannie Mayer précise des détails d'architecture aux participants attentifs.

Visites du bourg et de l'église

Chaque année, de plus en plus de nouveaux Bernériais découvrent l'histoire du village lors des visites estivales – deux visites en **juillet** et deux visites en **août**.

Nous avons également mis au point *un rallye découverte* de l'histoire du village qui a eu lieu cette année le **15 juillet**.



Dernières instructions avant le départ du Rallye

Notre participation à la Fête de la Couleur s'est concrétisée par la tenue d'un stand. Nous étions présents aux deux vide-greniers (**juin** et **août**).

Les visites de la plage à marée basse à la découverte des algues, par Christiane Gardou notre spécialiste, ont ponctué également les deux mois de la saison estivale

Dominique NERON

L'ENIGME DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX

Sur la Tapisserie de Bayeux, cette bande dessinée presque millénaire qui immortalise la conquête de l'Angleterre par les Normands en 1066, beaucoup de questions restent encore posées : qui l'a commandée ? Où ? Pour qui ? Comment est-elle arrivée jusqu'à nos jours et pourquoi Bayeux ? Et une nouvelle énigme : est-elle vraiment à la gloire des Normands ou y aurait-il plusieurs niveaux de lecture ?

C'est cette enquête passionnante, à la fois érudite et claire, sur les mystères de cette pièce majeure du patrimoine normand, que nous livre un auteur...anglais !

La « Tapisserie de la Reine Mathilde » n'est pas une tapisserie mais une broderie à l'aiguille. Il serait cependant inutilement pédant, nous dit l'auteur, de vouloir l'appeler autrement bien qu'elle n'ait sûrement pas été, comme on l'a longtemps cru, ni réalisée ni commandée par la femme du Conquérant. L'auteur, Andrew Bridgeford, au travers d'une impressionnante documentation, cherche à comprendre la vraie histoire de cette immense et fragile tenture brodée et l'identité de son commanditaire, (anglais, français, normand ?).

Tout au long de cette illustration, qui apparemment chante la gloire des Normands, il découvre un récit séditieux dans lequel les prétentions des Normands au trône d'Angleterre et la majeure partie de la propagande que les Normands faisaient circuler, sont systématiquement combattues.

En étudiant tout au long de la toile brodée l'évolution des 626 personnages, dont seuls quelques uns sont clairement identifiés par les inscriptions latines, des 37 bâtiments, des lieux où se déroulent leurs actions, des 41 navires et des 202 chevaux qui les transportent, des chiens qui les accompagnent, l'auteur décrypte les identités analyse chaque détail et trace l'autre histoire codée, le point de vue des anglo-saxons vaincus.

Ceci laisse douter de l'hypothèse selon laquelle Odon, le demi-frère de Guillaume par sa mère, (celui-là même qui fut sans doute à l'origine de la prospérité de Bernières), aurait lui-même

commandé l'ouvrage. Peut-être l'a-t-il reçu en cadeau d'un autre personnage, courtisan et rusé, Eustache de Boulogne, qui tient une place importante dans le récit aux côtés de Guillaume et de l'évêque Odon. La tapisserie est apparemment flatteuse pour Odon que l'auteur fait cependant apparaître comme avide et ambitieux, devenu par la conquête l'un des hommes les plus riches d'Angleterre.



Le Duc Guillaume entouré de ses deux demi-frères Odon évêque de Bayeux et Robert comte de Mortain

Que l'on adhère ou non à cette nouvelle lecture de l'épopée normande, on ne peut qu'être captivé par les commentaires de la tapisserie, panneau après panneau, et par la recherche des différents indices ou preuves du vagabondage à travers les siècles, de ce fragile support de précieux témoignages sur un fait de si grande portée historique

Annie de GERY

1066, L'Histoire secrète de la tapisserie de Bayeux,
Andrew Bridgeford, Anatolia-Editions du Rocher, 2005

UN BERTHELEMY PEUT EN CACHER UN AUTRE OU LES MESAVENTURES D'UNE INTERNAUTE

Les moyens modernes demandent parfois plus de jugeotte que la « chine » chez les brocanteurs pour découvrir l'objet rare ; l'aventure qui suit en est l'illustration.

Savez-vous ce que c'est que e.Bay ? C'est un site internet de vente aux enchères, qui donne pour chaque objet proposé une photographie, une description, un prix de départ, la durée de l'enchère et le nombre d'enchérisseurs.

Un internaute qui m'est proche, sachant notre lien avec le peintre bernierais, me signale la mise en vente sur e.Bay, d'un « Berthélémy ». Le sujet : deux pêcheurs dans une barque sur une mer agitée aux couleurs de tempête ; la mise à prix : convenable et peu d'enchères. J'essaie en vain de me connecter sur le site pour juger de l'allure du tableau convoité, puis l'excitation aidant, je confirme à mon correspondant mon intérêt pour cet achat... Marché conclu, il arrête l'enchère (seul enchérisseur !) et m'annonce un envoi proche.

Je communique largement autour de moi mon enthousiasme à l'idée de cette acquisition et j'attends l'objet... Je le reçois... C'est une surprise ! Il s'agit bien du sujet annoncé mais d'une peinture acrylique sur carton, adieu le petit maître du 19^{ème} ! Elle n'est pas signée mais identifiée au dos, au stylo bille : « Pour mes chers amis Pierre et Monique, signé Jacques Berthélémy »



La chute était rude, la honte aussi ! Mais après tout, ce monsieur Berthélémy avait peint une mer assez jolie, même si, malgré les pêcheurs, on était très loin de la « chose » espérée. Je crois qu'elle sera quand même accrochée.

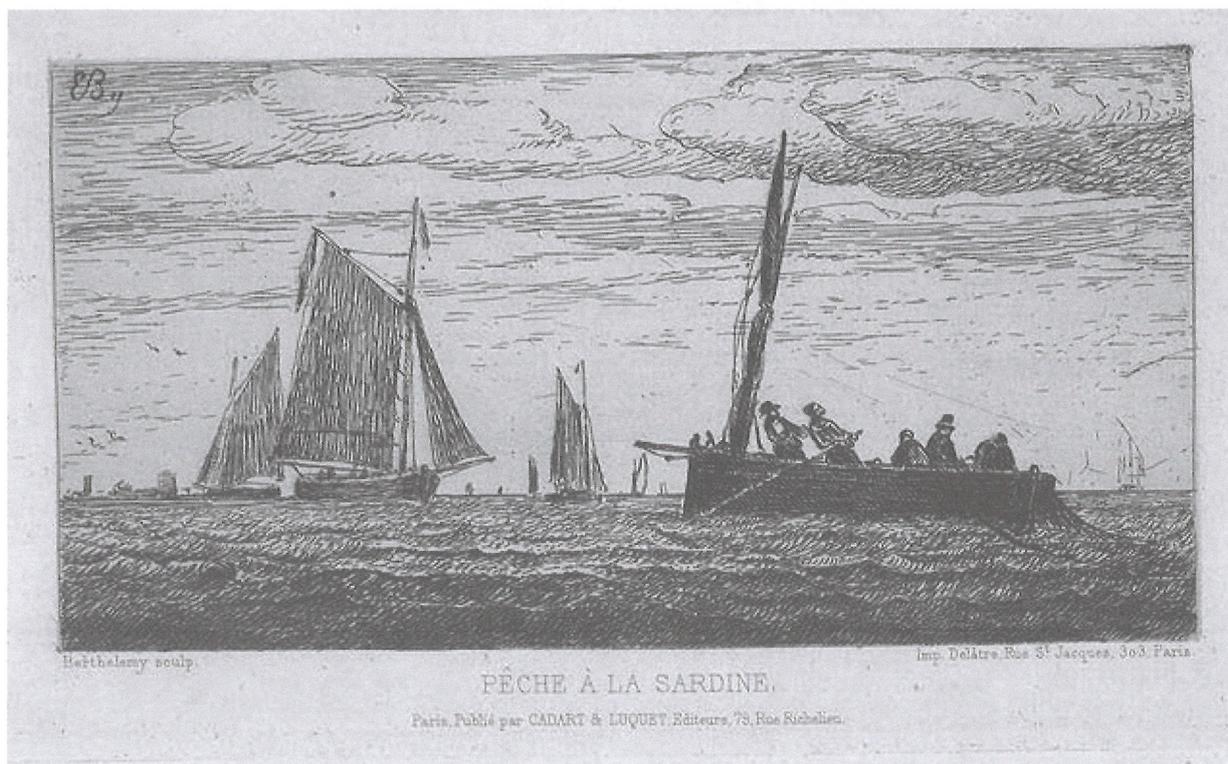
Annie de GERY

Vers une exposition Pierre-Emile Berthélémy

Depuis 1995, l'association B.O.N. travaille à la mise en valeur l'œuvre du peintre bernierais Pierre-Emile Berthélémy. Notre bulletin s'en fait régulièrement l'écho. Avec l'aide précieuse de Mme Lehodey, sa descendante, nous avons d'abord lancé un important travail d'inventaire des œuvres du peintre et de recherche d'éléments biographiques le concernant. La concrétisation de ces travaux a conduit à l'édition, en 1999, d'un jeu de cartes postales qui ont eu un vif succès. Puis en 2002, nous avons réalisé une première monographie du peintre, sous la forme d'une brochure retraçant sa vie, illustrée de nombreuses reproductions de ses tableaux, gravures et dessins. Mais l'objectif que nous avons toujours visé était bien sûr une exposition rassemblant l'essentiel de son œuvre, les tableaux, gravures et dessins détenus par les musées français et les particuliers. Toutefois, ce projet était trop ambitieux pour être mené par notre seule association.

Or, nous sommes depuis cette année en contact avec le conservateur en chef du Musée maritime de Saint-Vaast-La-Hougue qui partage notre volonté de réaliser une telle exposition. Ce musée est situé sur l'île de Tatihou, à quelques encablures de Saint-Vaast-La-Hougue (10 minutes de bateau), et abrité dans d'anciennes fortifications

érigées par Vauban. Il s'agit d'un musée consacré à la mer, aux bateaux et aux marins. Organiser une exposition Berthélémy dans ce musée apparaît donc des plus logiques, pour un artiste qui a consacré toute sa vie, selon ses propres termes, au "genre difficile et un peu délaissé que j'ai choisi : la Marine"



"Pêche à la sardine", gravure des collections du Musée des Beaux Arts du Canada"

Nous nous sommes donc rendus cet été à Saint-Vaast-La-Hougue, par un temps splendide, avons pris la navette, un bateau avec des jambes, qui flotte ou qui roule suivant la marée et au bout de dix minutes de traversée, avons pris pieds sur Tatihou qui est, il faut le dire, une charmante petite île à découvrir si ce n'est déjà fait. Les fortifications Vauban accueillent des jardins botaniques à thèmes. La végétation y est luxuriante, jouissant de la douceur du climat du Cotentin. Les pelouses accueillent des modèles de charpentes de navires, ... Bref, un but de promenades et de découvertes culturelles très intéressant.

Notre premier contact avec M. Détrée, conservateur en chef du musée, a permis de lui présenter nos travaux et d'échanger sur ce que pourrait être une exposition Berthélémy. La date en est fixée : printemps et été 2007. Le programme de travail a été ébauché. Avant de s'y mettre sérieusement, nous avons fêté la naissance

de ce projet dans le bistrot de l'île avec une bonne bouteille de cidre !

Mais très vite le devoir nous a repris et une première séance de travail a eu lieu le 28 octobre dernier avec M. Détrée, Mme Lehodey et B.O.N. autour des dessins de Pierre-Emile conservés par sa descendante. Un premier objectif est maintenant de sélectionner une liste plus précise des œuvres, en contactant officiellement leurs propriétaires, institutionnels et particuliers, et en précisant le contenu du catalogue de l'exposition.

Le projet est donc lancé et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dans ces colonnes.

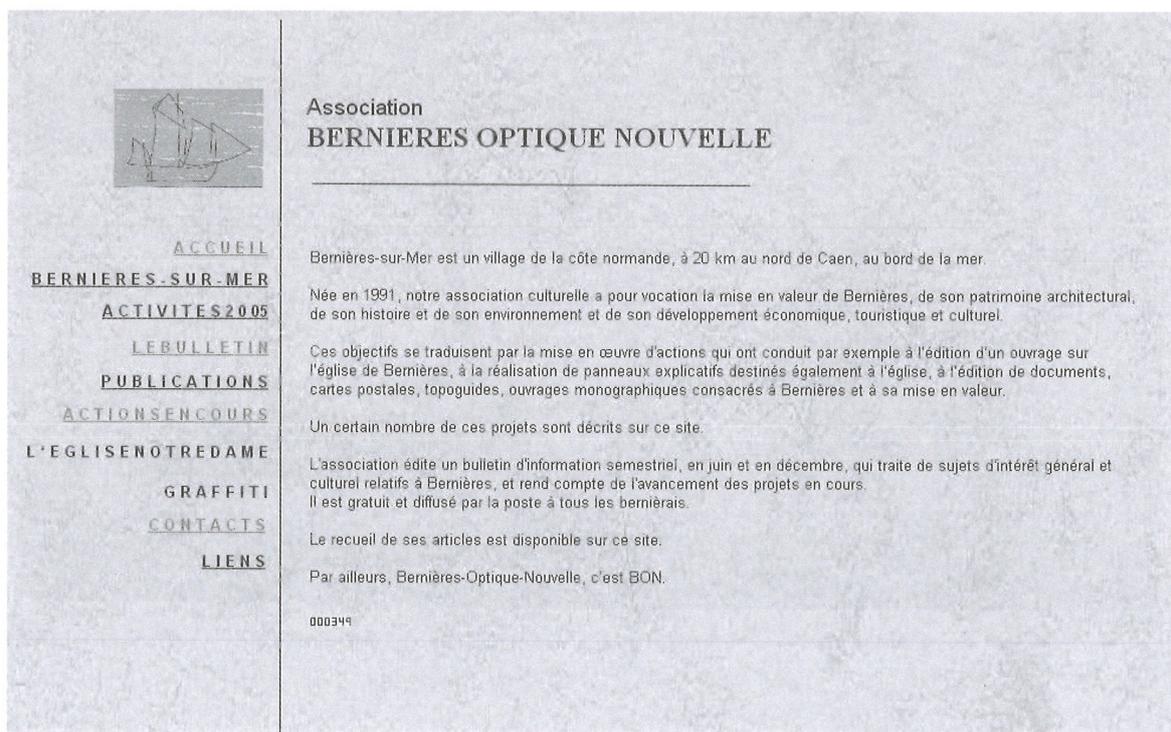
Stéphane MANDELKERN

P.S. le musée des Beaux-Arts du Canada fait état de 4 lithographies de Pierre-Emile Berthélémy, visibles sur son site Internet (<http://cybermuse.gallery.ca>). Nous profiterons de l'amitié entre Bernières et le Canada pour solliciter de leur part le prêt de leurs œuvres pendant l'exposition !

Actualité

Le site Internet de B.O.N. : What's new ?

Page d'accueil du site Internet de BON'



**Association
BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE**

Bernières-sur-Mer est un village de la côte normande, à 20 km au nord de Caen, au bord de la mer.

Née en 1991, notre association culturelle a pour vocation la mise en valeur de Bernières, de son patrimoine architectural, de son histoire et de son environnement et de son développement économique, touristique et culturel.

Ces objectifs se traduisent par la mise en œuvre d'actions qui ont conduit par exemple à l'édition d'un ouvrage sur l'église de Bernières, à la réalisation de panneaux explicatifs destinés également à l'église, à l'édition de documents, cartes postales, topoguides, ouvrages monographiques consacrés à Bernières et à sa mise en valeur.

Un certain nombre de projets sont décrits sur ce site.

L'association édite un bulletin d'information semestriel, en juin et en décembre, qui traite de sujets d'intérêt général et culturel relatifs à Bernières, et rend compte de l'avancement des projets en cours. Il est gratuit et diffusé par la poste à tous les bernierais.

Le recueil de ses articles est disponible sur ce site.

Par ailleurs, Bernières-Optique-Nouvelle, c'est BON.

000344

Depuis la naissance du site Internet de B.O.N., nombreux sont les internautes qui sont venus lui rendre visite. Ils ont raison ! Ce site est un formidable moyen de communication entre membres et amis de BON, entre Bernièrais et même entre tous ceux qui partagent nos mêmes centres d'intérêt : Bernières, bien sûr, notre village bien-aimé, la Normandie, sa culture, son patrimoine, ses paysages grandioses de plage à marée basse où le regard qui cherche l'onde au loin se porte à l'infini sur la succession de sable et de flaques qu'éclaire doucement un soleil jouant à cache-cache avec les nuages. C'était une image !

Quelque soit le temps et l'heure, une visite sur le site permet de se renseigner sur les manifestations de B.O.N., la date de la prochaine visite guidée de l'église, de celle du bourg ou de celle de l'estran, etc... (je vous laisse le découvrir par vous-même).

Depuis peu, le site présente donc les activités 2006.

De plus, en avant goût de la grande exposition Berthélémy annoncée dans un autre article de ce numéro de B.O.N, le site présente la première exposition Berthélémy, virtuelle, avec quelques unes de ses plus belles toiles. Cette exposition est en effet montée avec l'aimable autorisation des Musées et de quelques particuliers qui nous ont prêté leurs photos. Elle permettra de se rendre compte de l'importance de l'œuvre des peintres Berthélémy que nous sommes pour l'instant peu nombreux à connaître. Je vous invite donc tout particulièrement à venir la visiter.

Comme indiqué plus haut, ce site se veut un autre lien que le bulletin avec les amis de B.O.N.. Mais "est-ce vraiment vérifié ?" se demande notre président (*non pas qu'il se pose lui-même cette question mais je lui prête es qualité la question que tous les membres de B.O.N. se posent*).

Regardons de plus près, grâce au "mouchard" (comme on dit en informatique) placé sur le site et qui enregistre les caractéristiques de nos visiteurs (dans le respect de la loi Informatique et liberté cela va sans dire).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, soit sur presque un an à l'heure où ces lignes sont écrites, notre site a accueilli 3046 visites. C'est beaucoup, environ 265 par mois (jusqu'à 323 en mars) ou 8,75 par jour ! Il s'agit là de vraies visites, c'est-à-dire d'affichage d'au moins une page de notre site (deux pages visitées étant comptabilisées comme une seule visite si elles ont lieu dans la même demi-heure). Les moyennes mensuelles sont entre six et dix visites par jour. En décembre, nos internautes se connectent plutôt l'après-midi, de façon continue sans tendance forte, sauf depuis octobre où on observe un pic vers 9 H- 10 H. Si vous vous reconnaissez, merci de contacter le webmaster au plus vite...

Sur Internet, on passe d'une page à l'autre, on "surfe" ou on "butine".

Quelles sont les pages depuis lesquelles on entre sur le site de B.O.N. ? On trouve en très grande majorité des pages de moteurs de recherche tels Google ou Yahoo mais aussi de site culturels comme <http://historic-marine-france.com> (antiquaire parisien ami des Berthélémy), de site bernièrais comme celui du clos Michel (<http://www.clos-verbau.com>), ou celui de la municipalité (www.bernieres-sur-mer.com).

Les pages les plus visitées sont celles listant nos bulletins, par thème ou par numéro, ex aequo (en décembre, 25 % des visites allaient voir la page des bulletins classés par numéro), puis la page d'accueil, puis la page consacrée aux Berthélémy. La page présentant nos produits est également très fréquentée.

Notre site attire donc beaucoup d'internautes.

Enfin, il est possible de voir quels groupes de mots clés tapés dans un moteur de recherche conduisent à inclure notre site dans les résultats du moteur. Si on trouve sérieusement : "Bernières", "Bernières Optique Nouvelle", "Bulletin N 2", "Sites portuaires médiévaux", "Forêt de quintefeuille", "Histoire du sergent Gagnon du régiment de la chaudière", "maintenir patrimoine dicton", "Guerre 1914/1918 une paix fragile" entre autres, on trouve aussi des noms de Bernièrais illustres qui se reconnaîtront (!) : "Gardou", "Cuisenier

Bernières", Regnauld Georges Bernières", "Dorothée Géhin - architecte", "Jean Paul Mayer", "Amiral Roze" ?, Annie de Géry", "Anne Sophie Colin", "Jacques Moisant œuvres".

Et comme les mots clés sont groupés ils forment parfois des phrases en forme de question auxquelles je laisse nos experts de B.O.N. répondre : "combien de temps pour avoir son bulletin", "caractéristiques des armoires normandes du XVII^e s", "prix luzerne brin long", "botanique la tourbe apporte quoi", "aspect pour

revêtir la pollution qui nous menace", "comment traiter la couleur verte des eaux usées" [B.O.N. serait elle devenu le quid ? NDLR].

Plus poétique, on trouve : "chant russe : dans la plaine recouverte de neige", "analyse de la chambre bleue de Mérimée", et "textes amoureux joyeux Noël et bonnes fin d'année", qui conduit aussi à B.O.N., et après lequel il n'y a plus rien à dire !

Stéphane MANDELKERN

Actualité

A LA PÊCHE AUX MOULES, MOULES, JE N'PEUX PLUS Y ALLER...

Bernières, c'est depuis toujours le paradis de la pêche à pied, sans doute l'attrait le plus populaire de notre village. Périodiquement cependant, apparaissent sur nos panneaux municipaux des circulaires d'interdiction de pêche. Peu détaillées, elles ne précisent que rarement les causes de ces interdictions. Elles sont quand même, et c'est rassurant, le témoin d'une surveillance régulière des conditions sanitaires de notre littoral.

« Par arrêté préfectoral n°...il est interdit de pêcher des coquillages...cette interdiction concerne... Pour des raisons de santé publique cette interdiction sera effective jusqu'à disposition contraire résultant de l'analyse de prélèvements nouveaux... »
Patratras, notre partie de pêche est à l'eau.

Ces interdictions n'ont pas toutes les mêmes causes, ne s'adressent pas à tous types de pêche et peuvent concerner les coquillages soit filtreurs (moules), soit fouisseurs (coques, tellines palourdes, coutcaux ...), soit les deux. Elles sont toutes prises dans un but de protection, protection de la ressource ou protection du consommateur.

Protection de la ressource en interdisant la pêche, essentiellement par les professionnels qui font les plus fortes ponctions, quand une espèce vient à moins se développer.

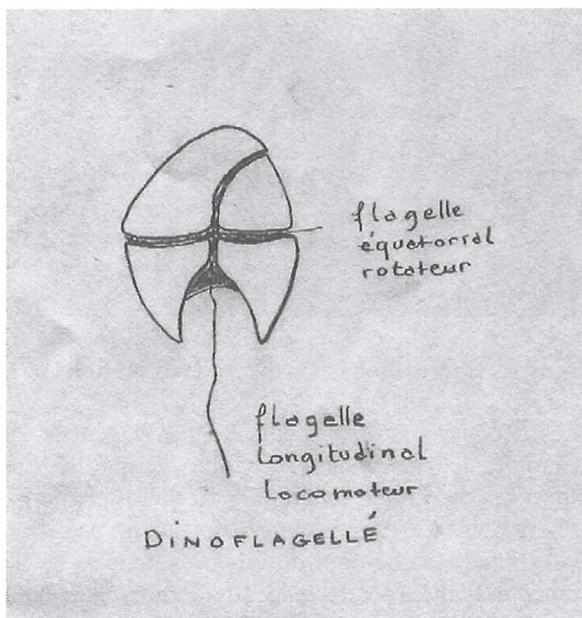
Protection du consommateur, en le mettant à l'abri de contaminations qui peuvent être

d'origine bactérienne ou d'origine toxique par des produits issus du milieu marin lui-même et singulièrement (et ce sera notre propos) de certaines algues.

Les estrans, zones de pêche aux coquillages, sont des environnements sous haute surveillance et l'IFREMER assure l'observation et la surveillance de la mer côtière via un réseau de microbiologie sanitaire (réseau REM) et le REPHY, réseau de surveillance des espèces phyto-planctoniques (algues microscopiques qui flottent dans les eaux) et des phytotoxines présentes dans le milieu marin côtier. Le REPHY, créé en 1984 à la suite de sérieuses « épidémies » de diarrhée en Bretagne et en Normandie est constitué d'un certain nombre de laboratoires côtiers qui se partagent le littoral national. Pour la Normandie un laboratoire de contrôle est situé à Port en Bessin (LERN). Ces laboratoires côtiers assurent les prélèvements hebdomadaires sur un important échantillon de points côtiers, et les analyses nécessaires. Les informations recueillies conduisent les

autorités régionales, préfecture, direction des affaires maritimes, à prendre ou non les arrêtés d'interdiction de pêche qui seront adressés aux mairies des zones considérées.

Parmi les dangers que traque le REPHY, figurent certaines algues empoisonneuses, microscopiques (de l'ordre du millième de millimètre, 30 à 60 μ). Partie constitutive du phytoplancton, elles appartiennent à la classe des *dinoflagellés*. Ces petites algues, composées d'une seule cellule et de deux flagelles qui lui permettent de se mouvoir, produisent des toxines. Certaines de ces toxines libérées dans l'eau, peuvent être directement mortelles pour les poissons et les coquillages, d'autres n'affectent pas les animaux marins se nourrissant de phytoplancton comme les coquillages qui les accumulent, mais eux mêmes deviennent alors toxiques pour le consommateur.



Dynophysis est l'espèce de cette classe la plus fréquente. Elle se rencontre à des concentrations variant de 1000 à 10000 éléments par litre d'eau ; les densités les plus fortes se trouvent sur les côtes proches de l'estuaire de la Seine où les conditions de richesse nutritive, de régime des vents et des marées sont les plus favorables, provoquant des pointes d'épisodes toxiques surtout entre juillet et octobre (dommage pour les vacanciers !).

Si les concentrations varient, la toxicité varie aussi en fonction de l'espèce de dynophysis, en effet, sur certains sites, de très faibles concentrations peuvent induire des toxicités fortes alors que sur d'autres des concentrations beaucoup plus élevées sont nécessaires pour atteindre le même indice de toxicité. Le type du coquillage recueilleur influence aussi la toxicité; les moules par exemple, coquillage filtreur, concentrent beaucoup plus que d'autres et leur consommation entraîne plus souvent des troubles toxiques.

Les toxines diarrhéiques sécrétées occasionnent des troubles, rapidement (2 à 12 heures) après la consommation du coquillage contaminé, qu'il soit cuit ou cru, car, c'est important de le savoir, la toxine n'est pas modifiée par la cuisson.

Comment, à part les mesures de précaution prises, peut-on lutter contre ces pullulants végétaux ? L'étude de cette microalgue est difficile car elle ne se reproduit pas en laboratoire ce qui rend plus compliquée la connaissance de ses conditions de développement et l'organisation d'une lutte contre ce développement.

Alors, il ne faut pas toujours faire la sourde oreille aux interdits...

Annie de GERY

INUITS ET AMÉRINDIENS À BERNIERES

Le 29 octobre dernier, dans le cadre de l'Année de l'ancien combattant du Canada, le souvenir des soldats canadiens issus des « Premières Nations », tombés en 1944 lors du débarquement des troupes alliées en Normandie, était célébré à Bernières.



La cérémonie se déroula devant l'*inukchuk*, ce monument composé et dressé par un Inuit à proximité de la haute villa qui servit de point de ralliement aux premières vagues d'assaut lancées sur le rivage. La presse a rendu compte de l'événement, publié quelques photographies et donné des extraits des discours prononcés alors. Mais dans le public assistant à la cérémonie et dans la population, beaucoup s'interrogèrent. Quelles sont donc ces « premières nations » et pourquoi les appelle-t-on ainsi ? Que signifient les emblèmes que certains de ces anciens combattants arboraient ? Qu'est-ce que le Nunavut auquel certains disaient appartenir ?

Voici quelques éléments de réponse, sans aucune prétention à épuiser un sujet largement débattu entre spécialistes.

Inuits, Amérindiens et « Premières Nations »

Les découvreurs du Canada, les « voyageurs » en canot et les marchands de fourrure qui les ont suivis, les premières générations de colons venus de France au XVII^e siècle ne disposaient pas d'un vocabulaire affiné pour désigner les peuples qu'ils rencontraient, avec lesquels ils commerçaient ou contre lesquels ils combattaient ou avec qui ils s'alliaient : pour eux, c'étaient des « Indiens », des « Sauvages » (ainsi nommés, avec un S majuscule, dans les traités passés et signés entre la Reine d'Angleterre et les tribus, de 1871 à 1877). S'il fallait être plus précis, on désignait ces populations par le nom de leurs tribus ou confédérations de tribus : Hurons, Iroquois, Algonquins par exemple. La littérature spécialisée du XIX^e et du début du XX^e siècle classait ces tribus, avec beaucoup d'autres, dans la grande catégorie des peuples « primitifs ». On considérait alors que leur

manière de se comporter et de raisonner relevait d'une mentalité qualifiée elle aussi de « primitive », parce qu'on opposait celle-ci, globalement, à la mentalité censée caractériser les peuples issus de la civilisation gréco-latine ou des grandes civilisations du Proche et de l'Extrême Orient.

Dès les années 1910, ces vues furent combattues par des ethnologues comme Frantz Boas, qui firent des séjours prolongés auprès d'Indiens de la côte Ouest du Canada, tels que les Kwakiutl, un peuple qu'il rendit célèbre par ses publications. De ses observations émergea la thèse d'après laquelle les différences entre les peuples résultent des conditions géographiques, historiques et sociales de leur installation, qu'il n'y a pas de lois universelles régissant toutes les cultures, et que tous les peuples vivants ont une culture également développée, mais chacune selon ses propres lois. Cinquante ans plus tard, Claude Lévi-Strauss donnera un plein développement à ce thème dans son livre *La Pensée Sauvage* (1)¹

Dès lors, comment nommer ces peuples dont il s'avère qu'ils n'ont rien de primitif ? Des « indigènes » ? C'est en effet le vocabulaire généralement utilisé lors des expéditions coloniales du XIX^e siècle. Or la mémoire de la colonisation est toujours vivante, et les mots sont chargés de sens liés à la conjoncture sociale et politique de leur utilisation. Des « autochtones » ? Le mot se réfère au rapport originaire qu'un peuple aurait avec son territoire. Or l'on sait, par l'histoire et par l'archéologie, que la plupart des peuples observables ont succédé, sur le territoire qu'ils occupent aujourd'hui, à des peuples qui les ont précédés. C'est un fait bien établi que les Indiens d'Amérique et les chasseurs de phoque du Labrador étaient installés sur le territoire actuel du Canada de longue date, certains même, de très longue date, puisque les fouilles archéologiques attestent la présence de Proto-Inuits dans l'Arctique canadien vers l'an mille, mais que ceux-ci avaient été précédés eux-mêmes de Paléo-Esquimaux, arrivés par l'Alaska depuis 4 000 ans. Et l'on estime maintenant que le peuplement de l'Amérique par le détroit de Béring commença une vingtaine de millénaires avant notre ère.(2)

Afin d'échapper au passé colonial, certains Amérindiens et Inuits du Canada ont longuement milité pour que l'on reconnaisse leurs droits à la différence et que ces droits s'inscrivent dans les temps présents. Ils ont formé en 1982 une « Assemblée des Premières Nations » et demandent que la Constitution du Canada soit

amendée de telle sorte qu'ils acquièrent une certaine autonomie. Depuis lors, l'expression « Premières Nations » prévaut officiellement, au Canada, pour désigner ces peuples et leurs civilisations dans leurs singularités. Et le 1er avril 1999, le Nunavut - deux millions de km², soit le cinquième du Canada - relève désormais de l'autorité des Inuits. Ceux-ci, au nombre de 55 000, y disposent d'une capitale, Iqaluit, d'un Parlement, d'un gouvernement, d'un premier ministre, d'une université. Pareillement, le Groënland, autre haut lieu de la culture inuit, a obtenu du Danemark le statut particulier, *home rule*, de territoire autonome.

En France, on a tenté d'acclimater la même notion, que l'on exprime plutôt par l'expression « peuples premiers ». Mais c'est en vain, car la plupart des scientifiques ne voient pas de sens précis à lui donner hors d'un contexte politique et social spécifique comme celui du Canada. Aussi le nouveau musée consacré, à Paris, aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques a-t-il dû renoncer à s'intituler Musée des arts premiers, comme il avait été un temps souhaité par Jacques Chirac. Il s'appelle plus sobrement Musée du Quai Branly. En prenant pour identité celle du lieu où il est édifié, le nouvel établissement échoue ainsi à signifier précisément son objet.

L'homme de pierre

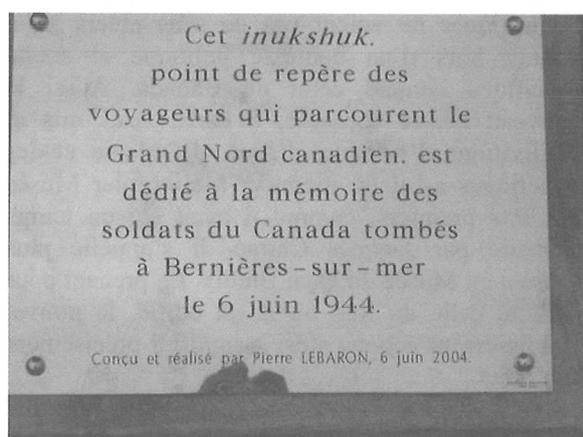
Voilà donc des anciens combattants Amérindiens et Inuits venus se recueillir sur la tombe de leurs camarades morts au combat à Bernières, devant l'*imukchuk*.



Mais qu'est-ce, au juste, qu'un *imukchuk* ? Un monument funéraire ? Une œuvre d'art valant pour elle-même, comme une statue dans un jardin de la Renaissance italienne ? Une œuvre d'art abstraite, une forme sans signification autre que celle que l'imagination lui conférerait ? Une « installation », comme ces objets éphémères que l'art

contemporain met en situation dans un espace pour accompagner la performance et le propos d'un artiste ?

Rien de tout ce que je viens d'évoquer. Le mot signifie un signal de pierre dressé par un groupe d'Inuits pour marquer son passage, signifier un territoire de chasse ou marquer un événement mémorable survenu en cet endroit. Il vient du mot *Inuit*, qui signifie « les gens, les hommes, les êtres humains » dans la langue parlée par ce peuple, l'*inuktitut*. On dit un *Inuk*, des *Inuit*. Mais le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien préconise, pour le pluriel, la forme *Inuits*, plus proche des habitudes d'écriture de l'anglais et du français.



Or il est de tradition chez ce peuple de dresser les signaux de ce genre en leur donnant approximativement la forme d'un être humain, d'où leur nom. C'est donc « un petit homme de pierre ». Sans plus, aujourd'hui tout au moins. Ni une idole à laquelle on ferait des sacrifices. Ni un autel où l'on déposerait des offrandes. Ni une simple borne qui fixerait une ligne de frontière entre deux territoires, une « devise » -une pierre levée qui divise - comme l'on disait autrefois dans le vieux parler de Bernières, celui que connaissent et utilisent entre eux nos anciens agriculteurs. Mais un signal qui met en mouvement le travail de la mémoire, qui active les souvenirs et provoque le récit. A l'*inukshuk* se trouve ainsi toujours attaché une histoire, des histoires, que l'on se raconte entre ceux qui sont passés par là. Et quand ceux qui l'ont bâti ont disparu, quand ceux qui ont connu les bâtisseurs ont disparu à leur tour et que l'*inukshuk* perdure, quand d'autres hommes rencontrent l'homme de pierre sans connaître son origine et sa raison d'être, alors ceux-là s'interrogent, et dans l'hésitation et le tâton-

nement, bâtissent de nouvelles histoires. Ainsi naissent les contes. Et autrefois, les mythes.

Ainsi en adviendrait-il de l'*inukshuk* de Bernières, à moins que nous ne fixions, comme ici, sa véridique histoire, depuis ses premiers commencements, ce 6 juin 2004.

Les Amérindiens du Québec et leurs emblèmes

Les statistiques officielles du Québec (3) disent que cette Belle Province compte, en 2001, 77 837 Indiens, dont 68 440 Amérindiens et 9 397 Inuits qui habitent l'extrême nord du territoire. Répartis en dix tribus, les Amérindiens habitent des «réserves» créées par la Loi fédérale sur les Indiens. À l'exception de trois groupes (Abénaquis, Hurons-Wendat et Malécites), chaque tribu utilise sa propre langue en plus de s'exprimer en français ou en anglais. Les plus nombreux sont les Mohawks (15 558), les Innus ou Montagnais (14 492) les Cris (13 350), et les Algonquins (8 471). Quant aux Inuits, les mêmes sources statistiques affichent un nombre de 9 397. Mais il ne faut pas oublier que des Inuits sont installés sur d'autres provinces et en Alaska, sans compter ceux qui vivent au Danemark et en Russie. Pour leur part, les Amérindiens du Canada sont plus nombreux. Rien qu'en Colombie britannique, on en compte officiellement 170 000, soit 4,2% de la population de cette province.

Lors de la mission que j'ai menée pour le Centre national de la recherche dans cette dernière province, en 1973, avec des collègues de l'Université de Vancouver, j'ai pu me rendre chez les Kwakiutl qu'avait étudiés Frantz Boas en 1910 et aller en hydravion, puis en chalutier, jusque dans les îles lointaines de l'archipel au Nord de l'île Vancouver, dans le détroit de la reine Charlotte (Colombie britannique) où se trouve leur toute petite capitale, Alert Bay. Là, j'y ai vu les rares poteaux totémiques qui subsistent encore sur place, la plupart de ces œuvres splendides ayant été enlevées pour figurer dans les plus grands musées du monde dont elles font l'orgueil, comme le Musée d'Histoire Naturelle de New-York et le Musée de l'Homme à Paris. J'ai assisté aux cérémonies traditionnelles de leur culte avec des étudiants kwakiutl formés à l'Université. Avec eux et avec leurs prêtres, j'ai essayé de comprendre le mouvement de reviviscence des traditions en l'absence de toute pression touristique, de toute tentation pour transformer les cérémonies en spectacles folkloriques. Plus de trente années ont passé, et je n'ai pas eu l'occasion de

retourner là-bas. En cette fin octobre 2005, c'est un mouvement de sens inverse qui se passe. Des Amérindiens viennent à Bernières célébrer une cérémonie de notre temps et de notre culture, selon nos protocoles et nos coutumes. Mais ils viennent aussi avec leurs traditions, leurs emblèmes, leur fierté. Qui sont-ils ? Et que signifient leurs emblèmes ?

Dans le court espace de temps qui m'était imparti, je n'ai pu converser avec eux ni observer comme il le faudrait les insignes que deux parmi eux arboraient. Mais déjà quelques remarques s'imposent. L'un et l'autre portaient ce que l'on appelle un « bâton d'orateur » ou un « bâton d'exploit ». Ce sont des emblèmes habitant leurs détenteurs à parler lors des assemblées d'anciens.



L'un d'eux est surmonté d'un oiseau naturalisé. J'ai demandé au vétéran de quelle espèce était cet animal emblématique: c'est un aigle.

Le bâton était entièrement orné de plumes du même oiseau. Et la coiffure du vétéran était elle-même couverte de plumes d'aigle.



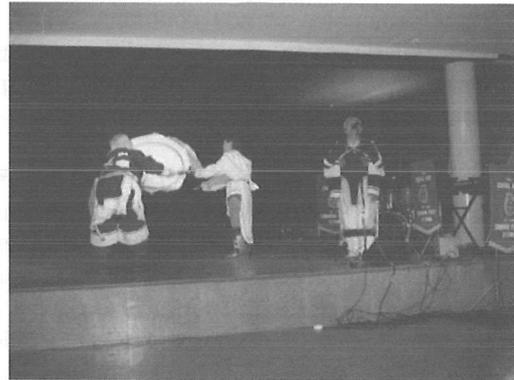
L'homme était donc pleinement qualifié pour « parler » au nom de la tribu ayant l'aigle pour totem, qualifié, en conséquence, pour la représenter à la cérémonie destinée à évoquer la mémoire des membres de sa tribu morts en Normandie. Je n'ai pu poursuivre l'entretien ni m'enquérir quelle était cette tribu, quels traités elle avait signé avec la Reine d'Angleterre, quels étaient les « sacs-médecine » qui avaient été convenus. Je n'ai pu prendre son « bâton d'orateur » et l'inspecter pour voir si c'était aussi un « bâton d'exploit », figurant en sculpture sur la hampe les prouesses censées avoir été faites par ses ancêtres. Dans les mythes amérindiens en effet, l'aigle intervient fréquemment dans la fonction d'oiseau surnaturel volant dans les hauteurs du ciel. On lui attribue des valeurs positives: il ne tue pas gratuitement, mais seulement pour nourrir ses petits; la vivacité de sa vue lui fait signifier la clairvoyance; la qualité de son vol, la force; la rapidité de ses attaques; la vertu guerrière. Mais d'une tribu à l'autre, l'usage que l'on fait de ces attributs change, en sorte que les mythes propres à chaque tribu fonctionnent comme des marques qui les distinguent.



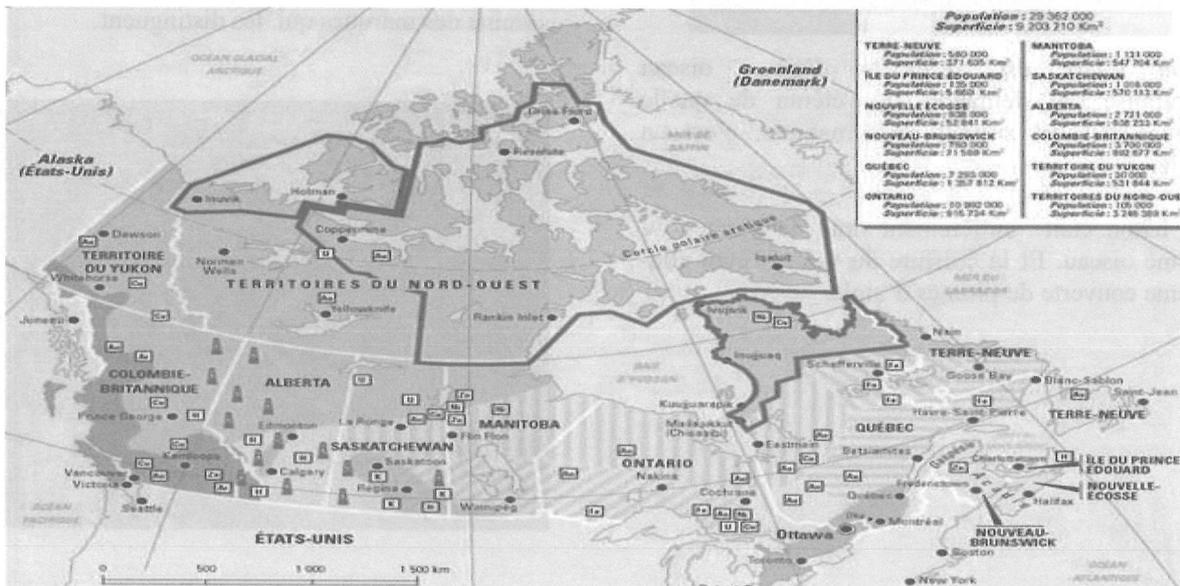


L'emblème de l'autre vétéran ne portait pas d'animal totémique au faîte de sa hampe, mais un cercle. Ce cercle est souvent désigné comme la « roue-médecine ». Les êtres humains vivent, respirent et se déplacent, en donnant une force impulsive au mouvement circulaire, pourvu qu'ils vivent en harmonie selon les vibrations du cercle en communion avec son milieu. L'association entre les directions de l'espace, les qualités morales et physiques, les couleurs qui les expriment et les animaux qui les symbolisent varie selon les tribus et contribue à les distinguer les unes des autres. Le vétéran qui portait cet insigne était un chef de la tribu des Saskatchewan, et j'aurais aimé lui demander de me commenter son bâton d'orateur, mais n'ai pu m'entretenir avec lui.

Les photographies sont cependant assez précises pour que je puisse interroger à ce sujet le Musée de la Civilisation du Québec, à Montréal,



Quant aux danses qui ont été exécutées par un groupe *inuit*, on ne saurait y trouver de dimension cérémonielle. Je les interprète comme un spectacle folklorique, une adaptation de rituels originaux destinée à la scène et à un public étranger, sans finalité autre que le divertissement. On peut donc admirer la beauté plastique des costumes, l'équilibre des formes, la simplicité épurée des mouvements et des gestes, comme on admire, aujourd'hui, les performances des artistes *inuit* contemporains en sculpture. Mais on ne saurait comparer ce spectacle à la cérémonie devant l'*inukchuk*, qui, pour les Inuits au moins, avait, elle, une signification fondamentalement religieuse, la récitation publique de la prière au Grand Créateur le prouve



CARTE DU NUNAVUT

Là, devant ces pierres amassées en forme d'être humain, ce que nos deux sociétés, la canadienne et la française, ont de meilleur en commun était rassemblé, dans la fidélité au souvenir, certes, mais aussi, dans l'interrogation sur ce que nous devenons en ce monde. Et je me suis pris à penser que Bernières et ce site de l'*inukchuk* étaient tout désignés pour que les Canadiens français et les membres des Premières nations y développent un centre de connaissance et de valorisation de la nature environnante et de l'histoire des établissements humains sur les côtes.

L'*inukchuk* n'est-il pas une esquisse, une ébauche, une forme incertaine, un élan possible pour une figure en venir ?

Jean CUISENIER

J'adresse tous mes remerciements à M. Ludovic Girard, qui a bien voulu prendre de la cérémonie une collection de photographies de qualité ethnographique, et à Mme Maryvonne Mottin, maire de Bernières, qui a gardé une fort belle trace photographique du spectacle donné par la troupe inuit le soir de la cérémonie.

(1)ⁱⁱ Lévi-Strauss Claude, *La Pensée Sauvage*, Paris, Plon, 1962

(2)ⁱ Voir par exemple de Jean Malaurie, *Ultima Thulé*, Paris, Le Chêne, 2000

(3)¹ Source : *Registre des Indiens*, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), 31 décembre 2000 et *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 5 avril 2001.

NOTE IMPORTANTE :

Notre Bulletin est imprimé en noir et blanc et toutes les reproductions perdent beaucoup en qualité. Nous vous conseillons donc d'aller sur le site Internet de B.O.N. pour pouvoir les apprécier pleinement : <http://bernières.bon.fr>

Demande d'adhésion à envoyer au siège de l'association :

114, rue du Régiment de la Chaudière – 14990 Bernières-sur-Mer

Je soussigné, NOM : PRENOM :

N° de téléphone : N° de télécopie :

Adresse e-mail :

demande mon adhésion en qualité de membre à l'association Bernières Optique Nouvelle.

Ci-joint un chèque à l'ordre de B.O.N. en règlement de ma cotisation pour 2005 :

Individuel **16 euros** **23 euros** pour un couple.

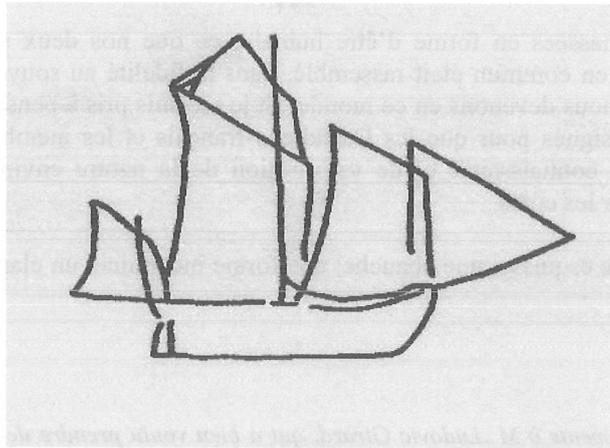
Je souhaite recevoir les courriers et publications de Bernières Optique Nouvelle à mon adresse à Bernières, n° rue.....

Ou n°, rue.....

CODE POSTAL : VILLE :

A :,
le : SIGNATURE

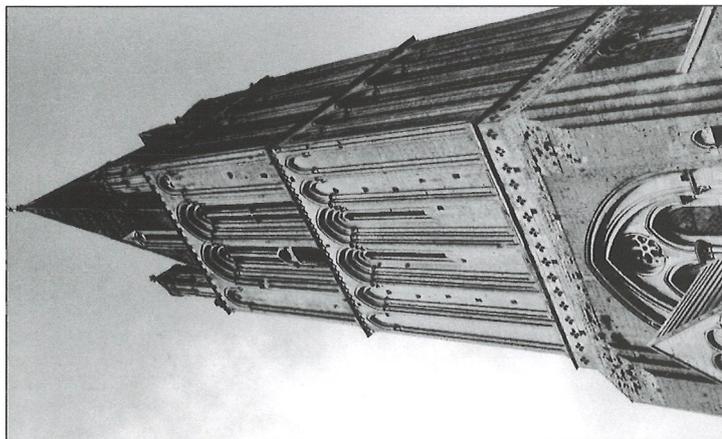
: Conformément à l'article 5 des statuts de
l'association, la demande sera soumise au
Bureau



BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE
114 rue du Régiment de la Chaudière
14990 BERNIERES SUR MER
02.31.96.44.09

ASSOCIATION LOI 1901

*A la demande générale, voici la dernière réalisation de B.O.N. :
Une série de huit cartes postales contemporaines, originales et en
couleurs !*



*Diffusées en différents points de vente dans Bernières ainsi qu'au
siège de B.O.N.*



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.

Estimation Offerte
sans engagement de votre part

AGENCE
Bleu Marine
IMMOBILIER

85, rue Victor-Tesnière
14990 Bernières-sur-mer

Tél. 02.31.36.00.10
Fax : 02 31 36 18 21



Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43

RENAULT

S.A.R.L. Garage
M. THOMAS
Agent



Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

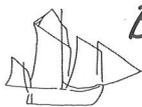
CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83



Bernières
Optique
Nouvelle

Votre publicité, ici ?

c'est possible, contactez

Bernières Optique Nouvelle • 114, rue du Rgt de la Chaudière • 14990 Bernières-sur-Mer
Association régie par la loi 1901

L'Oranger

Toutes Compositions Florales
Produits du Terroir

94, rue Général Leclerc
14990 Bernières-sur-Mer
Tél./Fax : 02 31 73 77 12

Transmission
**Euro
Florist**



imprimerie
Offset
et
Numérique

STUDIOS IMPRIMERIE
44, RUE JACQUES DURRMEYER
61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

SIEGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE
16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

PAPETERIE
FOURNITURES
MOBILIER
ET MATERIEL
DE BUREAU

VICQ
CALIPAGE

PAPETERIE - FOURNITURES
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU
44, RUE JACQUES DURRMEYER
61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMERIQUE
IMMEUBLE ODYSÉE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 959 929 - FAX 02 31 95 1042